



VÉLO
JURASSIC
TOURS
by Montagnes du Jura



Document de présentation du projet

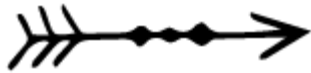


1. Le contexte du projet

Le tourisme est un secteur en perpétuelle évolution et nécessite de la part des acteurs publics et privés une adaptation de leurs offres aux nouvelles demandes induites par les changements de comportements des clientèles (besoin de nature, de ressourcement, de découverte, de bien-être) et par les évolutions technologiques (hyper-connectivité, reconquête des clientèles vélos grâce à l'assistance électrique). Le massif du Jura n'échappe pas à ces tendances lourdes et il doit également faire face aux effets du changement climatique, qui combinés aux activités humaines fragilise la ressource en eau, composante de l'attractivité touristique et support de nombreuses activités estivales (baignade, nautisme, pêche, camping...).

C'est dans un souci d'adaptation et d'anticipation que le Pays Lédonien et le Parc naturel régional du Haut-Jura ont choisi d'unir leurs forces en lien avec les intercommunalités concernées, pour **remettre au goût du jour la « Route des lacs »**. Créée dans les années 90 sur le modèle du « tout voiture » il s'agit de la requalifier en la structurant désormais autour d'une offre de découverte et de **valorisation des lacs, rivières et cascades** du massif du Jura, en la basant sur les modes de déplacement doux et en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités (accueil, services : locations, prestations accompagnées) génératrices de retombées économiques et compatibles avec la préservation du capital environnemental.

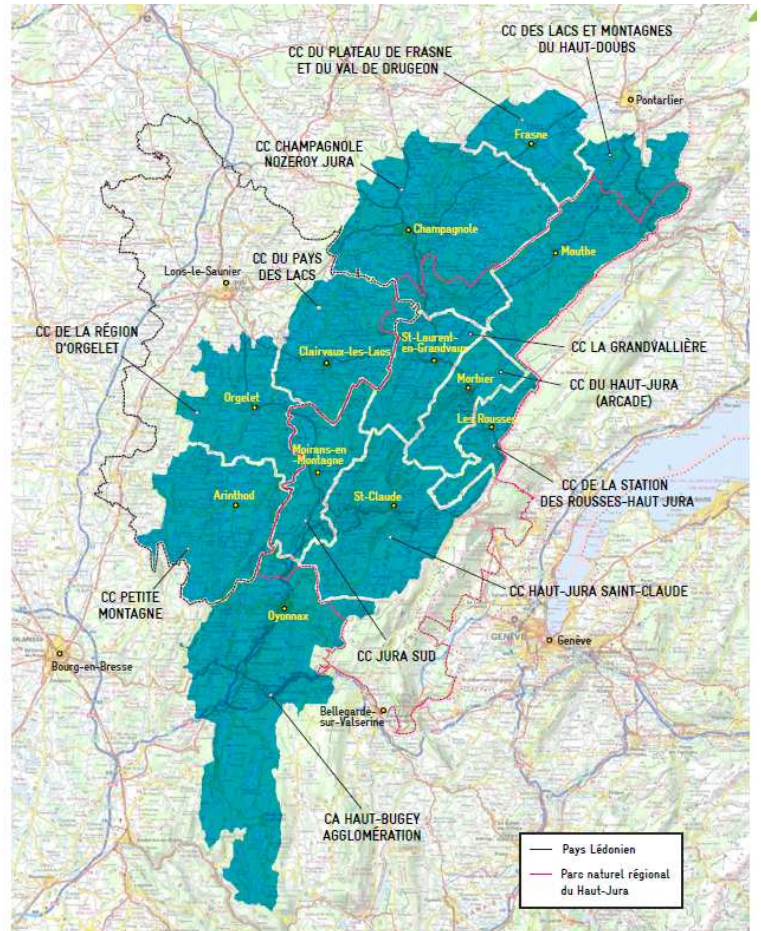




1.1 Un périmètre cohérent

Le périmètre d'étude correspond à un bassin touristique pertinent et permet de répondre aux attentes des acteurs locaux, publics et privés et des clientèles touristiques. Les communautés de communes concernées sont :

- Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (25)
- Plateau de Frasne et du Val du Drugeon (25)
- Champagnole – Nozeroy-Jura (39)
- Arcade (39)
- Station des Rousses (39)
- Grandvallière (39)
- Jura Sud (39)
- Région d'Orgelet (39)
- Pays des lacs (39)
- Petite Montagne (39)
- Haut-Jura Saint-Claude (39)
- Haut-Bugey (01)



1.2 Des enjeux partagés

Les **tendances de consommation touristique** confirment la pertinence des produits mêlant itinérance douce, valorisation des patrimoines et activités de pleine nature. Le marché du vélo à assistance électrique connaît une **croissance considérable** depuis 2015 (environ 100 000 VAE vendue en 2015 contre plus de 340 000 en 2018).

Il est nécessaire pour le territoire de se saisir de ce sujet en plein essor afin de répondre rapidement aux **nouvelles attentes des clientèles**.

Si le territoire bénéficie d'un réseau conséquent en matière de VTT et de vélo de route destiné à une clientèle sportive, on constate une carence de l'offre sur des parcours faciles et accessibles et sécurisés à destination des familles, nombreuses à exprimer cette demande auprès des offices de tourisme notamment dont le personnel peine à leur trouver des solutions.

Le nombre d'acteurs privés proposant de la location touristique de vélos à assistance électrique est faible voire inexistant sur certains secteurs du périmètre d'étude.

Le coût important d'acquisition des vélos à assistance électrique peut également poser problème voire dans certains cas obliger un prestataire à louer à des tarifs souvent trop élevés pour les clientèles ciblées.

Ambitions du projet:

- Adapter l'offre touristique aux **nouvelles tendances**
- Connecter les sites touristiques entre eux
- Equilibrer les **flux touristiques** sur l'ensemble des territoires (sur-fréquentations sur certains sites, ex : cascades du Hérisson / sous fréquentation sur d'autres, ex : lac de Coiselet)
- Favoriser les **retombées économiques** pour le territoire
- Elargir **les ailes saisons** touristiques
- Préserver le **capital environnemental du territoire**
- **Fédérer les moyens et les acteurs** dans un projet commun et partagé, mobilisant toute la chaîne de valeur touristique (OTI, EPCI, PNR, Pays, CDT, Montagnes du Jura, acteurs socioprofessionnels)
- Renforcer **la notoriété des destinations** déjà existantes : Montagnes du Jura et Jura
- Permettre aux **socioprofessionnels** de développer plus facilement la **location de VAE**



2. L'émergence d'un produit touristique complet



Les travaux réalisés depuis le lancement de l'étude à l'automne 2018 ont permis d'établir l'ossature d'un produit touristique complet, maillant l'ensemble du territoire et intégrant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés.

2.1 Des parcours diversifiés et thématisés autour de l'eau

Près de **50 boucles thématiques et locales** ont été tracées représentant **1500 kilomètres de parcours**. Celles-ci relient les **150 principaux points d'intérêt** par des routes secondaires, des chemins blancs ou des pistes forestières et des sentiers accessibles. Il est important de préciser qu'aucune création de chemin n'est requise et seuls quelques travaux de sécurisation sont à prévoir. L'objectif était de s'appuyer un maximum sur l'existant, déjà très riche. Compte tenu des clientèles ciblées – familles avec enfants en séjour sur le territoire ou pôles urbains environnants le Massif, ces tracés ont été établis afin qu'ils soient accessibles à tous, sans expérience spécifique dans le pilotage d'un vélo.

Les boucles rayonneraient autour d'une **vingtaine de points de départ**, sur des distances comprises entre 15 et 60 km et pourront être combinées à l'envie à d'autres activités de pleine nature (kayak, baignade, via ferrata...) pour constituer des itinéraires plus long jusqu'au « Grand Tour » qui permettra une itinérance de 7 jours de Pontarlier à Nantua. Un travail d'identification de ces points de départ doit se préciser prochainement avec les collectivités et les socio professionnels déjà installés.

2.2 Les aménagements et des équipements mis en cohérence à l'échelle du projet

Chaque point de départ sera aménagé de manière qualitative et **mise en cohérence à l'échelle du Massif** pour qu'il soit facilement identifiable par les clientèles. Il est prévu l'installation d'un Relais Info Service (RIS), d'une publicité sur le lieu de vente (PLV) aux couleurs du produit, d'un abris vélo / station de recharge et d'un accès wifi permettant le téléchargement d'une application interactive.

Les points d'intérêts feront aussi l'objet d'un aménagement cohérent avec une signalétique touristique adaptée au site et un stationnement vélo sécurisé. La mise en cohérence s'explique également par la nécessité d'avoir des bornes de recharge identiques qui devront convenir au type de batterie retenu.

>>>> Les financements qui concerneront les parcours et les aménagements de points de départ et points d'intérêt seraient portés par les intercommunalités. Ce sont elles qui détermineront l'ambition qu'elles souhaitent mettre sur le nombre de boucle, le niveau d'aménagement des points d'intérêt, le nombre de point de départ...

L'ensemble des boucles pourra se déployer **en plusieurs temps** en fonction du niveau d'engagement du projet et d'ambition de la collectivité.

2.3 Les services

Afin de combler le manque de vélo à assistance électrique en location sur le territoire, un **besoin de 200 vélos** a été identifié. Ces vélos devront être disponibles sur les différents points de départ. Le choix sera orienté vers des vélos de grande qualité avec un panachage VTC techniques et VTT légers et des accessoires pour les familles. Des discussions sont en cours avec des fabricants ou des loueurs pour un partenariat à l'échelle du projet.

Pour apporter un élément différenciant et d'affranchir des contraintes techniques et financières du balisage physique, il a été proposé d'intégrer sur les vélos des **guidons connectés** qui orienteront les visiteurs en fonction de leur choix d'itinéraires. Ces guidons fonctionnent avec une **application interactive** qui permettra également de diffuser des contenus patrimoniaux, de localiser les vélos, d'apporter des conseils de sécurité et des informations touristiques sur les territoires.



Un **ensemble de services** pourra également être proposé par les professionnels : balade guidée, portage de bagage, panier repas...

>>>> Une rencontre avec les socio professionnels intéressés et/ou concernés par le sujet est organisée le 28 novembre pour présenter la démarche, connaître leurs motivations et les associer étroitement à l'exploitation du produit touristique. Il est à noter que si le potentiel du territoire et de la pratique du VAE n'est plus à démontrer, le modèle organisationnel, économique et juridique viable associant public/privé reste à inventer.

LES DÉCOU- VERTES

sortie à la demi-journée



LES AVEN- TURES

sortie à la journée incluant
au moins une autre activité
en lien avec la filière



LES ODYS- SÉES

sorties sur plusieurs jours
incluant une ou plusieurs
nuitées et diverses activités
en lien avec la filière





FLORIAN MARGUET

Chargé de mission tourisme
Parc naturel régional du Haut-Jura

Maison du Parc
39 310 LAJOUX
03 84 34 12 42



CHARLOTTE GODARD

Animatrice LEADER
Pays Lédonien

4 avenue du 44ème RI
39 000 Lons le Saunier
03 63 33 90 23



JÉRÔME CAVIGLIA

Directeur général
Atemia

ZA du Terraillet
73190 Saint Baldoph
04 79 65 24 07



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.